

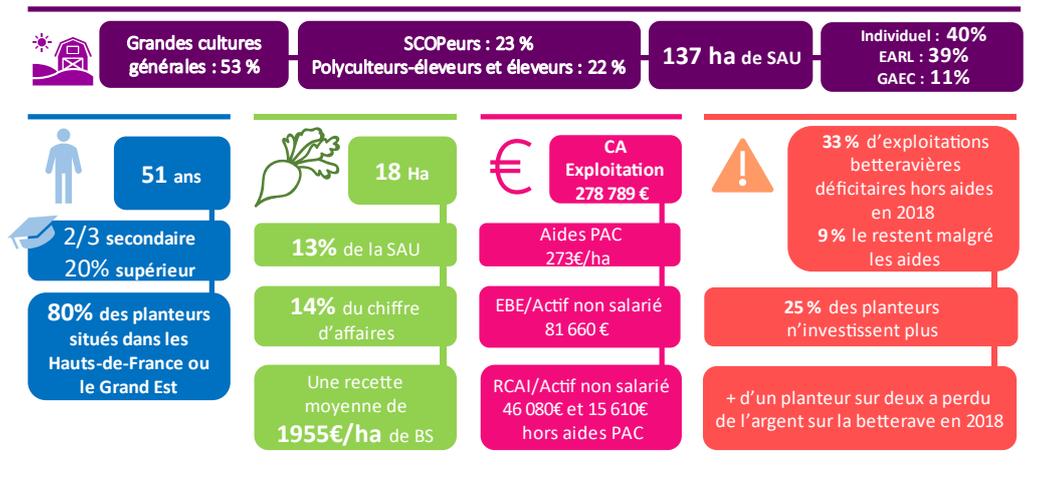


Zoom Pluriagri

Profil des betteraviers français : premiers enseignements du RICA France sur les défis à relever dans l'ère post-quota

Résumé : Les données du Réseau d'information comptable agricole (RICA France) permettent de construire des tableaux de bord d'indicateurs structurels et économiques relatifs aux exploitations betteravières. Actualisés annuellement, ils constitueront pour les organisations professionnelles de la filière betterave-sucre un outil de réflexion basé sur une source de données qui fait référence. Ces premiers enseignements révèlent la forte dispersion des résultats économiques de la culture et des exploitations qui la produisent. Mis en perspective sur 15 ans (2004-2018) ils pointent les défis à relever pour maintenir la capacité de production de betteraves sucrières : baisse de la rentabilité de la culture, fragilisation du revenu et faiblesse des investissements dans un contexte de renouvellement démographique et de transition agroécologique. Plus généralement, ce portrait contribue à la réflexion des membres de Pluriagri sur le revenu, la résilience et la durabilité des exploitations de grandes cultures françaises.

Le profil du betteravier moyen en 2018



La réforme d'octobre 2017 supprimant les quotas a marqué la fin d'un système qui encadrait le fonctionnement du marché sucrier en Europe depuis 1968. Cette réforme majeure a conduit l'ensemble des acteurs de la filière betterave-sucre française à réinterroger leurs compétitivités respectives. Côté planteurs, la réforme a sonné la fin des droits historiques associés à un prix minimum garanti qui constituaient un élément de stabilité dans le fonctionnement et le revenu des exploitations.

Comprendre cette nouvelle dynamique à l'œuvre suppose dès lors une connaissance fine et renouvelée des planteurs, de la santé économique de leurs exploitations et de la place qu'y occupe la betterave sucrière, désormais beaucoup plus soumise - comme les autres cultures - aux aléas des marchés ; dans un contexte général par ailleurs marqué par

la transition vers des systèmes de production toujours plus durables sur les plans environnementaux, économiques et sociaux.

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA France) fait partie des outils qui permettent d'alimenter cette connaissance au travers des nombreux indicateurs qu'il comporte (Cf. annexe méthodologique). Dans ce cadre, l'Association de recherche technique betteravière (ARTB), a sollicité Pluriagri, qui dispose d'une habilitation pour l'accès aux données individuelles du RICA, afin de dresser un « **Profil des betteraviers** ».

Ce *Zoom*, établi à partir des données 2018 du RICA, s'attache à caractériser la diversité des betteraviers français et illustre, dans une mise en perspective historique, les grands défis auxquels leurs exploitations et la filière sont confrontées.

Un profil « moyen » du betteravier français qui cache une très grande diversité. Comme pour l'ensemble de l'agriculture, le renouvellement des générations est un enjeu à 10 ans

La synthèse des valeurs moyennes des différents indicateurs permet de brosser un portrait du betteravier « moyen ». Ainsi, sur la base des chiffres 2018, les betteraviers français sont en moyenne, des hommes de 51 ans, pour deux tiers d'entre eux diplômés de l'enseignement secondaire et pour 20 % de l'enseignement supérieur (BTS ou ingénieur). Ils exploitent en moyenne une surface agricole utile (SAU) de 137 ha, stabilisée depuis 2010, après une forte augmentation entre 2004 et 2010. Environ 40 % des betteraviers sont installés en exploitation individuelle, à peu près autant (39 %) exploitent sous une forme sociétaire, 11 % sont en GAEC. Deux régions, les Hauts-de-France et le Grand-Est concentrent 80 % des planteurs. La betterave est cultivée sur 18 ha en moyenne, soit 13 % de la SAU. Elle contribue en moyenne à 14 % du chiffre d'affaires de l'exploitation.

En termes de systèmes de production, les planteurs se répartissent en trois grands types. Plus de la moitié des planteurs sont en systèmes de grandes cultures générales (Otex 16), selon la typologie du RICA (voir annexe méthodologique). Ces systèmes associent à côté des céréales et oléo-protéagineux, une gamme assez large, et variée selon les régions, d'autres grandes cultures : betterave sucrière, pommes de terre, lin textile, luzerne, légumes et autres cultures sous contrats. Ils sont définis dans la typologie européenne des exploitations par le fait que l'ensemble de ces cultures génère plus de deux tiers de la production brute standard (une estimation du chiffre d'affaires hors aides). C'est le cas de la majorité des planteurs de la Marne et du Nord-Pas de Calais, de la moitié des planteurs de Picardie, Haute-Normandie, Aube et Ardennes, ou encore d'un tiers des planteurs des régions Ile de France-Centre. C'est dans ces systèmes que la betterave occupe les surfaces et la part de l'assolement les plus importantes (en moyenne : 23,5 ha, soit [16-20] % de la SAU de ces régions).

Mais environ un quart (23 %) des planteurs français sont des SCOPEurs c'est-à-dire qu'ils mettent en œuvre des systèmes de production dans lesquels les cultures de céréales et oléo-protéagineux (COP) sont dominantes et constituent à elles seules plus des deux tiers de la production brute standard (Otex 15). Chez ces « céréaliers-betteraviers », la betterave occupe en moyenne 13,5 ha et 10 % de la SAU (2018), elle est parfois la seule culture « non-COP » de l'assolement. Les céréaliers-betteraviers représentent la majorité des planteurs du sud du Bassin parisien (70 % en Ile-de-France, 60 % en région Centre) et la moitié des planteurs de la région Champagne-Ardenne hors Marne (Aube et Ardennes).

Enfin, un quart des betteraviers français sont des éleveurs en systèmes d'élevage bovin laitier ou de polyculture-élevage, dans lesquels la betterave couvre entre 6 et 12 ha en moyenne (7 à 10 % de l'assolement en 2018). Ils représentent 27 % des planteurs des Hauts-de-France et la moitié des planteurs de Haute-Normandie.

Au-delà de ces caractéristiques « moyennes », l'analyse des données individuelles montre la très grande dispersion de nombreux indicateurs. Prenons deux exemples qui sont sources d'enjeux forts pour la filière :

- la place de la betterave dans le chiffre d'affaires des exploitations (tableau 1). En France, en 2018, la betterave sucrière a représenté en moyenne 14 % du chiffre d'affaires des exploitations betteravières. Mais, pour un quart des planteurs (quartile supérieur) la contribution de la betterave au chiffre d'affaires des exploitations était supérieure à 19 % ; elle dépassait 32 % pour 5 % d'entre eux. La betterave joue par conséquent un rôle déterminant dans l'équilibre économique de ces exploitations, alors qu'elle représente moins de 7 % du chiffre d'affaires des exploitations appartenant au quartile inférieur.

La betterave dans le chiffre d'affaires (2018)	
En MOYENNE FRANCE La betterave a représenté en 2018	14 % du chiffre d'affaires de l'exploitation
(Quartile inférieur) dans 25 % des exploitations betteravières la betterave a représenté moins de	7 % du CA
MEDIANE = dans 1 exploitation sur 2 la betterave a représenté plus de	12 % du CA
(Quartile supérieur) dans 25 % des exploitations betteravières la betterave a représenté plus de	19 % du CA
dans 10 % des exploitations betteravières la betterave a représenté plus de	26 % du CA
dans 5 % des exploitations betteravières la betterave a représenté plus de	32 % du CA

Tableau 1 : source RICA France, traitement Pluriagri

D'une manière générale, l'analyse de la dispersion souligne les écueils d'un raisonnement « en moyenne ». Sur cet indicateur particulier elle objective une sensibilité différenciée des planteurs et de leur revenu aux fluctuations de l'après-quota, sensibilité d'autant plus forte que la betterave occupe une place importante dans l'équilibre économique de l'exploitation. Face à l'instabilité inhérente à la fin du régime sucrier communautaire, à l'accroissement de la concurrence et de la volatilité, à une moindre visibilité sur les prix, la réflexion sur les instruments de gestion des risques s'impose pour sécuriser le revenu des planteurs et leur capacité à pérenniser la production betteravière et l'approvisionnement des sucreries françaises. Au-delà du risque prix, les campagnes postérieures à l'étude (2020 notamment) ont par ailleurs montré l'impérieuse nécessité de se prémunir contre les risques sanitaires et climatiques.

- autre enjeu : le renouvellement générationnel.

L'âge des betteraviers (2018)	
En MOYENNE FRANCE	51 ans
5 % des planteurs ont moins de	34 ans
10 % des planteurs ont moins de	37 ans
Quartile inférieur = 25 % des planteurs ont moins de	43 ans
Médiane = 1 planteur sur 2 a plus de	52 ans
Quartile supérieur = 25 % des planteurs ont plus de	59 ans
D9 = 10 % des planteurs ont plus de	63 ans

Tableau 2 : Source RICA France, traitement Pluriagri

L'âge moyen des planteurs (tableau 2) était de 51 ans en 2018, équivalent à l'âge moyen des agriculteurs français.

Comme pour l'ensemble de la profession agricole, le renouvellement des générations est un enjeu pour la filière betterave sucre. En effet, un planteur français sur deux est âgé de plus de 52 ans, ce qui signifie que d'ici dix ans 50 % des planteurs actuels auront cessé leur activité (si l'on considère constant l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans).

Le régime des quotas assurait la pérennité de la betterave dans les exploitations : le quota se transmettait de génération en génération, on était betteravier comme l'était son grand-père... L'enjeu pour la filière betterave est désormais de conserver l'attractivité économique de la culture pour que les jeunes qui s'installeront dans les dix ans à venir intègrent la betterave dans leurs assolements.

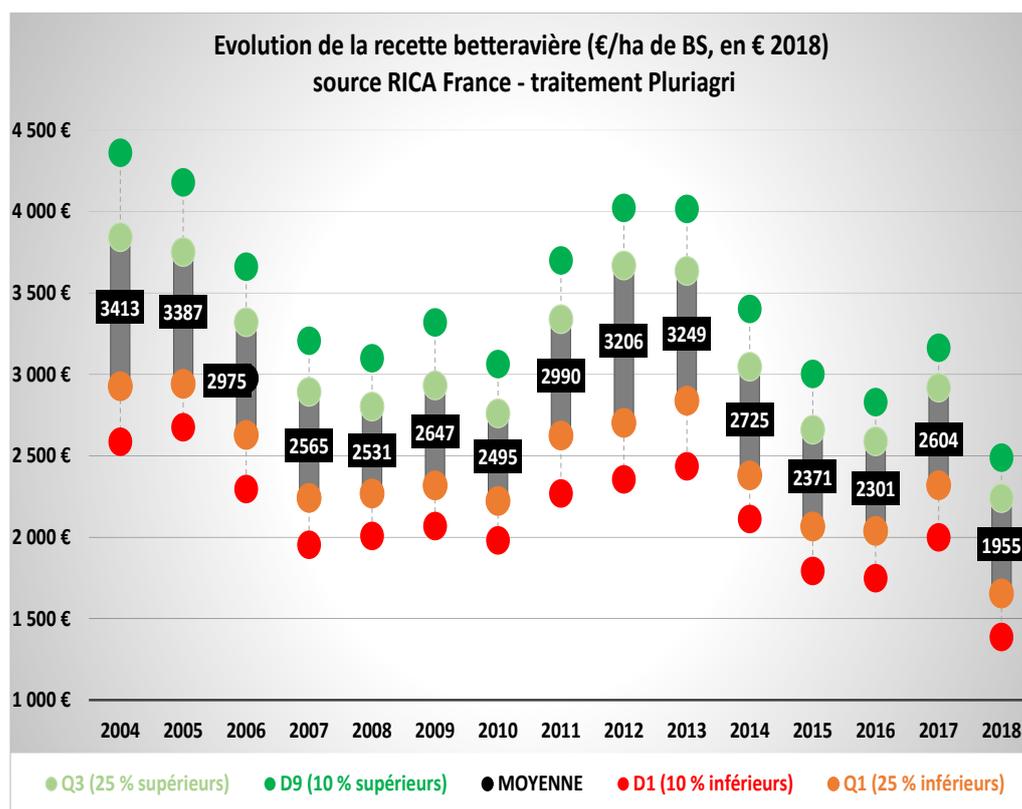
Et ceci représente un vrai défi car la rentabilité de la betterave a décliné.

Une rentabilité de la betterave sucrière qui s'émousse en dépit de la baisse du coût de production. Une rupture depuis 2014

En 2018, la recette moyenne dégagée par hectare cultivé en betterave sucrière (BS) – soit le rendement moyen par hectare multiplié par le prix moyen à la tonne – s'est élevée à 1 955 €/ha ; c'était alors le niveau le plus bas jamais observé. Au-delà des variations interannuelles, **la recette moyenne dégagée par hectare de BS est en baisse tendancielle depuis 15 ans**, baisse qui s'est accélérée depuis 2014 (encart 1 ci-dessous).

Au sein d'une même année, la recette dégagée par hectare de BS présente d'autre part une très forte dispersion. Sur un hectare cultivé en betterave, l'écart de chiffre d'affaires entre le quart des planteurs les moins performants (Q1) et le quart des planteurs les plus performants (Q3) se situe selon les années entre 500 et 1 000 €/ha, soit un écart de 25 à 40 %. Si l'on considère, non plus les 25 %, mais les 10 % des planteurs les plus et les moins performants, l'écart se chiffre entre 1000 et 1600 € par hectare.

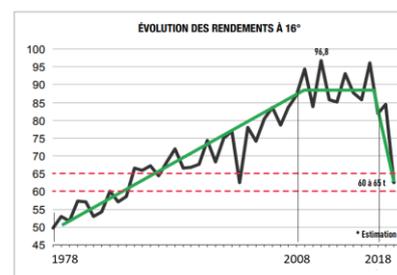
Encart 1 : Traitement Pluriagri d'après sources RICA France et CGB



Les variations interannuelles de recettes sont liées aux variations de rendements.

Sur la période étudiée, quatre campagnes bénéficient d'un rendement moyen très élevé, voire record, qui influence favorablement la recette betteravière : 2009 : 94,4 t¹⁶/ha, 2011 : 96,8 t¹⁶/ha, 2014 : 93 t¹⁶/ha, 2017 : 96,1 t¹⁶/ha.

Mais c'est sans considérer l'évolution sur le long terme qui montre une rupture de la progression continue du rendement avec une relative stagnation sur la dernière décennie ; sans parler des impacts sanitaires et climatiques catastrophiques sur les rendements des campagnes les plus récentes, postérieures à l'étude.



d'après CGB

Un autre facteur de variation tient à l'impact des réformes européennes et à l'orientation du marché du sucre qui ont marqué la période étudiée.

- En 2006, la réforme de l'OCM sucre a conduit à une baisse du prix minimum garanti de la betterave de 39,7 % en 4 ans, portant à partir de la campagne betteravière 2009-2010 et jusqu'en 2016-2017, le prix minimum réglementaire des betteraves du quota (à 16°) à 25,40 €/t. Par accord interprofessionnel, les betteraves du quota bénéficiaient en outre d'un supplément de prix si la différence entre le prix sur le marché du sucre et le prix de référence institutionnel excédait 50 €/t. Compte tenu de l'orientation favorable des cours du sucre, cette disposition s'est régulièrement appliquée de 2009 à 2013, avec un pic en 2011 et 2012 (2009 : 0,55 €/t¹⁶, 2010 : 2,47 €/t¹⁶, 2011 : 11,11 €/t¹⁶, 2012 : 13,90 €/t¹⁶, 2013 : 7,08 €/t¹⁶). Les prix des betteraves hors quota dépendaient de la valorisation des produits (alcool, éthanol, usages non alimentaires du sucre, exports marché mondial).

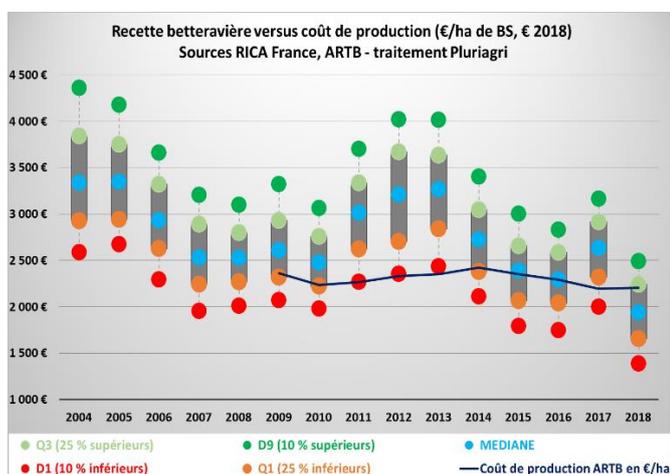
- A partir de la campagne 2014-2015, la très forte baisse des cours du sucre provoque une forte chute des prix de la betterave, due à l'arrêt des suppléments de prix pour les betteraves du quota et à la faiblesse de la valorisation du hors-quota.

- La campagne 2017-2018 est la première campagne sans quota: le prix minimum réglementaire est supprimé. Les prix de la betterave sont fixés par contrat entre le sucrier et le planteur. Compte tenu de la faiblesse des prix du sucre mondial et européen, le prix moyen aux planteurs sur la campagne 2017-2018 s'est établi à 25,6 €/t (y compris valorisation des pulpes, dividendes et intérêts aux parts). Il est descendu sur la campagne 2018-2019 à 23,0 €/t à 16°, le plus bas niveau jusqu'alors en France.

Un revenu en baisse depuis 2013. Une part croissante de planteurs déficitaires malgré les aides de la PAC

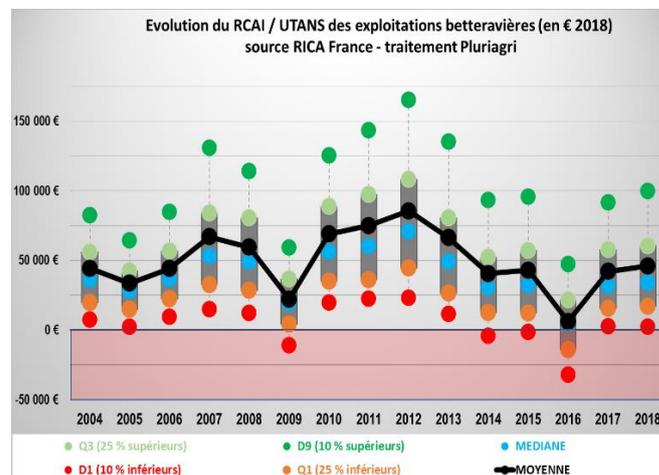
L'ARTB établit annuellement depuis 2009 une estimation du coût de production de la betterave en France, en partenariat avec Pluriagri et les centres de gestion. Ce coût de production est construit à partir des valeurs moyennes d'échantillons départementaux d'exploitations betteravières. Il intègre les charges variables, le coût de l'itinéraire technique betteravier ainsi que les charges fixes de l'exploitation y compris les cotisations sociales (MSA). Comparer ce coût de production moyen d'un hectare de betterave aux données de recettes betteravières peut paraître audacieux : les données relatives à la recette betteravière et le calcul du coût de production ne sont pas établis sur le même échantillon d'exploitations (RICA France d'une part, CERFrance et centres de gestion par ailleurs) ; en outre, à l'instar des données de recette betteravière qui présentent une forte dispersion autour de la moyenne, la dispersion des coûts de production ne fait aucun doute.

Toutefois, la confrontation, sur l'ensemble de la période, du coût de production moyen avec les données de recettes par hectare de betterave fait émerger **la rentabilité de la culture comme une problématique nouvelle qui ne se posait pas jusqu'à une période récente**. Le système de quotas et de prix garanti, conjugué à la hausse régulière des rendements en France constituait un socle qui assurait une rentabilité élevée de la culture, même si un écart significatif a toujours été observé entre des planteurs plus ou moins performants (graphe 1). De 2011 à 2013, les meilleures années de la période récente, pour environ 10 % des planteurs seulement, la recette betteravière ne couvrait pas le coût de production moyen France. En dépit d'une relative baisse du coût de production depuis 2014, la rentabilité de la betterave s'émeuse fortement. Ainsi, en 2015 et 2016, le niveau du coût de production moyen France coïncidait avec le montant médian de la recette betteravière, ce qui signifie qu'un planteur sur deux perdait de l'argent en cultivant de la betterave sucrière. En 2018, c'est pour trois quarts des planteurs que la recette dégagée par hectare cultivé en betterave sucrière ne couvrait pas le coût de production moyen France. Cette situation est préoccupante pour la filière. Elle pose la question de l'intérêt relatif de la betterave sucrière par rapport aux autres cultures. Car, pour le planteur, l'enjeu à titre individuel reste le revenu. Il n'en reste pas moins, qu'agronomiquement, la betterave constitue une tête de rotation intéressante.



Graphe 1 : traitement Pluriagri d'après RICA France et ARTB

Sur la période 2004-2018, le revenu courant avant impôt (RCAI) par unité de travail non salarié (UTANS), aides de la PAC incluses, des planteurs de betterave montre de fortes variations interannuelles. Cependant, une rupture de tendance se dégage depuis 2013 (graphe 2).

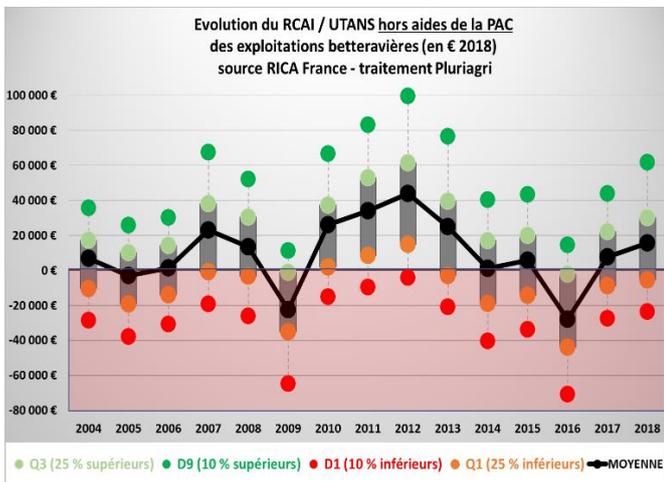


Graphe 2 : Source RICA France, traitement Pluriagri

De 2004 à 2012 (exception faire de 2009), on observe une orientation à la hausse du RCAI /UTANS dans les exploitations betteravières de l'échantillon du RICA. En 2007-2008 puis de 2010 à 2013 les revenus moyens étaient supérieurs à 50 000 €/UTANS. Ces années correspondent aux périodes durant lesquelles les marchés des grains puis du sucre étaient les plus porteurs.

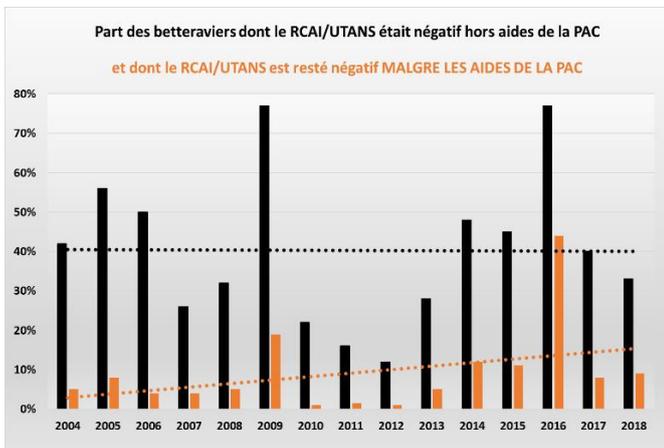
Depuis 2013, on constate une inversion, avec une tendance à la baisse des revenus moyens. Si, l'on retrouve à partir de 2014 (sauf en 2016), des niveaux de revenu moyen équivalents, en euros constants, à ceux de 2004-2006, la dispersion des revenus s'est néanmoins fortement accrue : l'écart entre les revenus les moins et les plus élevés a sensiblement augmenté. Enfin, 2016 est marquée par une chute sans précédent des revenus moyens. La présentation des revenus par quartiles et déciles fait apparaître qu'en 2009, 2014 et 2015 le RCAI/UTANS était négatif pour plus de 10 % des planteurs ; en 2016, c'était le cas de près d'un planteur sur deux.

Comme le montre le graphe 3 page suivante, ces revenus sont par ailleurs très fortement dépendants des aides de la PAC. La même analyse conduite sur le RCAI/UTANS *sans intégrer les aides communautaires*, montre que, chaque année, seuls 10% des planteurs auraient dégagé un revenu positif à partir de la seule valorisation de leur production sur les marchés. En revanche, les planteurs du décile inférieur auraient été systématiquement déficitaires, et ceux du quartile inférieur l'auraient été 12 années sur les 15 étudiées. Pour les planteurs du quartile supérieur, le RCAI/UTANS hors aides aurait été négatif lors des très mauvaises années (2009, 2016).



Graph 3 : source RICA France, traitement Pluriagri

Enfin, l'analyse des données du RICA fait apparaître une indéniable fragilisation des exploitations betteravières, liée au fait que la proportion de planteurs dont le RCAI par actif non salarié est négatif hors aides directes et le reste *malgré les aides de la PAC* tend à augmenter (graph 4).



Graph 4 : source RICA France, traitement Pluriagri

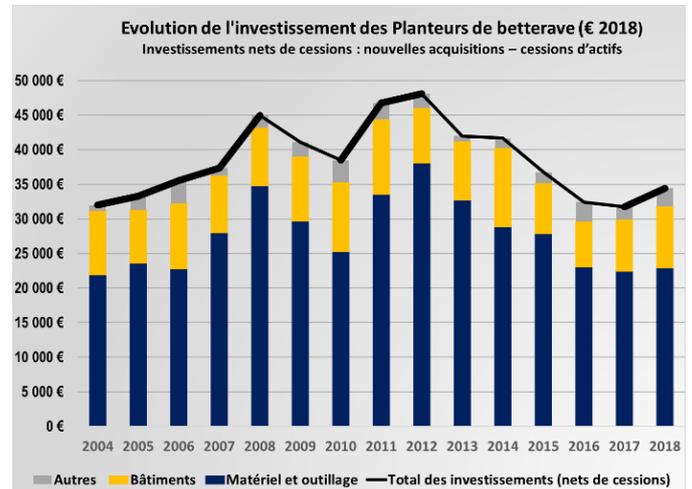
Des investissements en baisse régulière depuis 2013

Après deux phases ascendantes, de 2004 à 2008 puis en 2011 et 2012 qui correspondent également à des années de progression des revenus, l'ensemble des investissements des planteurs est en baisse régulière depuis 2013 (graph 5). Le détail des investissements en matériel montre que cette baisse constatée depuis le pic de 2011-2012 concerne également les 10 % des planteurs qui investissent le plus (graph 6).

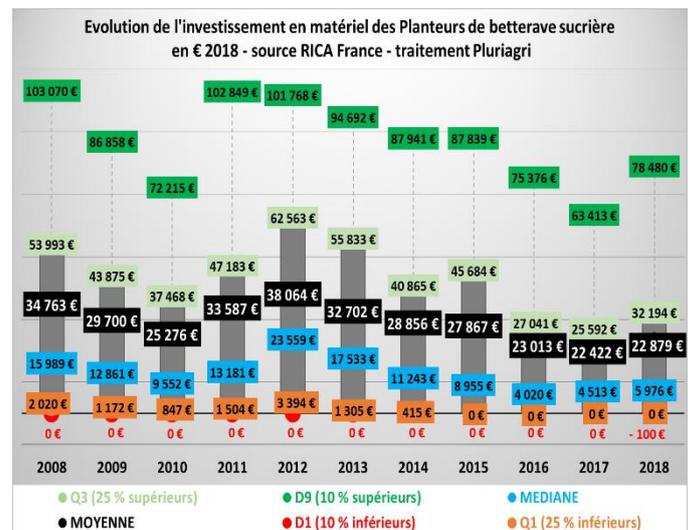
En 2018, le montant moyen de l'investissement en matériel des planteurs s'est élevé à 22 879 €, soit 2 % de plus qu'en 2017. L'année 2018 marque-t-elle une reprise de l'investissement en matériel pour le quartile supérieur des exploitations betteravières ? En effet en 2018, 25 % des planteurs ont investi plus de 32 200 € (78 500 € pour 10 % de l'effectif), soit une progression de l'ordre de 25 % par rapport à 2017. La situation est néanmoins très contrastée et reflète un niveau d'investissement globalement faible puisque l'investissement médian est inférieur à 6 000 €. Enfin, on

constatait chaque année depuis 2008 que 10 % des planteurs n'investissaient pas. Depuis 2015, ils sont désormais 25 %. Ce non-investissement est-il à relier à l'âge des planteurs ? Rappelons qu'un quart d'entre eux a en effet plus de 59 ans.

Cette dynamique d'investissement suscite en tout cas réflexion dans le contexte de la transition agroécologique, où l'adoption d'innovations et d'équipements d'agriculture de précision constitue un levier d'amélioration des pratiques qui doit pouvoir être accessible à l'ensemble des planteurs.



Graph 5 : source RICA France, traitement Pluriagri



Graph 6 : source RICA France, traitement Pluriagri

Profil des betteraviers : apports, perspectives

Ce zoom permet de dresser un premier profil des betteraviers français à partir des éléments fournis par le RICA. Une source de données d'une grande richesse valorisée jusqu'à présent essentiellement par la puissance publique et la recherche, bien que les enseignements qui en découlent soient d'une grande pertinence pour nourrir la réflexion stratégique de l'ensemble des acteurs des filières agricoles.

De fait, en soulignant la grande diversité des planteurs et la dispersion de leurs résultats économiques, le portrait des betteraviers met en évidence les limites d'un raisonnement fondé sur des données « moyennes » et engage à une

réflexion approfondie, à partir de cas-types, intégrant les spécificités régionales liées notamment à l'orientation du système d'exploitation dans lequel la betterave est produite (grandes cultures générales, céréaliers-betteraviers etc.). A cet égard, les travaux de Pluriagri ont contribué à la réflexion de la filière sur les « fermes types » betteravières.

De manière transversale, ce portrait pointe plusieurs grands défis que les acteurs de la filière betterave-sucre doivent relever collectivement pour maintenir la capacité de production de betteraves sucrières et assurer l'approvisionnement des sucreries. Il a souvent été dit que la compétitivité de la filière sucre française reposait sur son excellence agricole.

Or, mises en perspective sur les quinze dernières années, les données du RICA attestent d'une perte de la rentabilité de la culture mesurée par l'indicateur de la recette betteravière, et d'une fragilisation globale des exploitations, à travers la baisse des revenus des planteurs, leur dépendance aux aides et le recul des investissements. Constats que devraient

renforcer les données du RICA, en cours d'analyse, pour les années 2019, marquée par un niveau de prix de la betterave encore inférieur à celui de 2018, et 2020, caractérisée par des conditions climatiques et sanitaires désastreuses.

Ce profil 2018 est la première étape de la construction de tableaux de bord d'indicateurs structurels et économiques, qui, actualisés annuellement, constitueront pour les planteurs un outil de réflexion, basé sur une source de données officielle qui fait référence. Un enjeu majeur est d'approfondir l'analyse de la dispersion des résultats obtenus par les planteurs, afin de mieux comprendre les déterminants qui expliquent les performances si différenciées des exploitations situées dans les quartiles/déciles supérieurs et inférieurs, dans une optique d'amélioration de la performance collective de la filière.

Au-delà de leur intérêt pour la filière betterave-sucre, ces travaux s'inscrivent dans la réflexion globale des membres de Pluriagri sur le revenu, la résilience et la durabilité des exploitations de grandes cultures françaises ♦

Annexe méthodologie : RICA - Réseau d'information comptable agricole

Enquête annuelle conduite par le ministère de l'agriculture à partir d'un échantillonnage des exploitations agricoles françaises stratifié selon la région, l'orientation technico-économique et la dimension économique des exploitations.

- ✓ **L'enquête RICA France rend compte de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles.** Ce champ d'observation est connu à partir du recensement agricole et des enquêtes sur la structure des exploitations. Il fait l'objet d'une stratification croisant la région et les deux critères de la typologie des exploitations agricoles (Otex = orientation technico-économique et Cdex = dimension économique). Cette stratification sert de base à la construction de l'échantillon.
- ✓ **L'échantillon du RICA** est constitué de près de 7 000 exploitations dont environ 700 exploitations produisant de la betterave sucrière, sur lesquelles l'étude est centrée. Chaque exploitation de l'échantillon est affectée d'un coefficient de pondération reflétant son poids dans l'ensemble de la population agricole professionnelle et permettant une extrapolation des résultats à la « ferme France ».
- ✓ **La production brute standard** correspond à une **estimation du** potentiel de chiffre d'affaires hors aides et subventions d'exploitation. Elle permet de définir :
 - le seuil à partir duquel une exploitation est considérée comme professionnelle : En France, 25 000 € ;
 - la dimension économique de l'exploitation par le montant de la production brute standard de l'exploitation ;
 - l'orientation technico-économique de l'exploitation : par la contribution des différentes productions et/ou ateliers à la production brute standard de l'exploitation (PBS). Dans le secteur des grandes cultures, la typologie considère deux orientations (Otex) :
 - Otex 15 = exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux avec une contribution des céréales, plantes oléagineuses, légumes secs, plantes protéagineuses > 2/3 de la PBS
 - Otex 16 = exploitations de grandes cultures générales, avec une contribution des grandes cultures > 2/3 de la PBS et une contribution des céréales, plantes oléagineuses, légumes secs, plantes protéagineuses < 2/3 de la PBS
- ✓ **Les variables collectées** : données comptables et technico-économiques en vue de l'analyse de la diversité des revenus, de diagnostics économiques et financiers. L'étude s'est focalisée sur une sélection d'indicateurs permettant de caractériser les structures et les chefs d'exploitations betteravières, la place de la betterave dans les assolements et les résultats économiques, les résultats globaux de l'exploitation et le revenu du planteur.
- ✓ **Pluriagri** dispose d'une habilitation pour l'accès aux données individuelles du RICA via le centre d'accès sécurisé à distance (CASD) dans le cadre du projet de recherche : « *Analyse de la diversité des structures et des performances des exploitations françaises de grandes cultures* ».